

Dérives extrémistes dans un établissement universitaire : le SNPTES combat le radicalisme

Publié par le SNPTES

Dans un contexte particulièrement tendu, une collègue d'un établissement d'enseignement supérieur a été victime d'une agression à caractère antisémite. Le SNPTES, après avoir soutenu la collègue, a tenu à dénoncer ce type de comportement et a demandé à la direction de l'établissement de porter plainte contre les auteurs anonymes de cet acte. Il a aussi saisi le cabinet de Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour le SNPTES, le racisme, comme partout dans notre société, n'a pas droit de cité dans nos établissements !

L'université doit demeurer un sanctuaire et il est nécessaire, à cette fin, que ce genre de situation, heureusement rarissime, soit traité avec la plus grande sévérité.

Choisy-le-Roi, le 21 mai 2015

